

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 9 (1900)
Heft: 33

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ses chambres, en tenant compte des bénéfices de sa table d'hôte, et le client, d'autre part, est lésé puisqu'il ne peut sans double frais visiter les localités voisines, alors qu'elles étaient souvent la cause déterminante du voyage. La solution simple et honnête est l'offre de paniers de vivres, qui satisfont le touriste et attirent par suite des clients à la maison. Aux alentours de certaines forêts ce système est pratiqué avec succès, et le léger supplément, qui est quelquefois exigé, est en général bien accepté.

Arrivons maintenant aux accessoires. Monsieur, Madame ou Mademoiselle font de la photographie, et l'hôtelier intelligent bénira cette sorte de voyageurs qui, emportant des vues du pays, les distribuant autour d'eux, font une réclame incessante pour la localité. Il est, par suite, indispensable qu'une chambre soit aménagée pour le développement et le tirage des épreuves; la vente des divers produits nécessaires, dont il est facile d'obtenir un dépôt, n'est pas, à notre époque, un bénéfice négligeable: il suffira à amortir rapidement les frais d'installation.

Un bon cycliste doit veiller lui-même au logement de sa monture; il sera donc fixé avant même d'être entré dans sa propre chambre sur l'organisation de l'hôtel, en voyant la salle affectée aux cycles et qui doit être pourvue de tout ce qui est nécessaire pour le nettoyage et le remplacement des pièces les plus ordinaires. Un garçon ayant quelques notions de serrurerie sera chargé de ce service, et un tarif fixe et modéré sera affiché dans la pièce afin d'éviter les petites discussions, mères de grands mécontentements. Il va sans dire qu'une organisation semblable existera pour les automobiles; enfin l'hôtelier devra s'entendre avec le serrurier du pays pour pouvoir faire opérer avec rapidité les réparations des machines de ses clients.

Le bon hôtel est celui qui réunit, pour le plaisir de tous, les différents agréments de la vie de campagne; c'est dire qu'un lawn-tennis doit être installé à peu de distance avec ballons et raquettes; que, plus près encore, pour pouvoir rester sous la surveillance des parents, devront être établis pour les enfants des jeux de croquet, des appareils de gymnastique et même de vulgaires jeux de tonneau. Enfin, si le voisinage de la mer, d'un lac ou d'une rivière le permet, on bâtra des cabines suffisamment spacieuses pour que les voyageurs puissent non seulement s'y déshabiller, mais y passer une partie de la journée. Il est entendu aussi que l'hôtel sera pourvu des cartes nécessaires à la visite du pays et que le patron se mettra à la disposition des touristes pour les renseignements sur les meilleures routes, sur la location de voitures ou de bateaux.

III. CODE ET ÉCOLE D'HOTELIERS.

Le programme ci-dessus paraît très vaste et cependant il est bien incomplet si on le compare à celui que doit nous donner un jour le code de l'hôtelier dont la Société des ingénieurs et architectes sanitaires de France, et notamment son savant secrétaire général, M. Pucey, s'occupe de réunir en ce moment les éléments. «Le maître d'un hôtel», est-il dit dans ce programme, «doit être renseigné sur la meilleure installation des chambres à coucher et des cabinets de toilette, des pièces communes, salons, salle à manger, des pièces de service, cuisine, office, caves spéciales pour chaque genre d'objets à conserver, garde-manger, écuries, remises, bains chauds, douches, water-closets et lavabos». Il a le devoir de se préoccuper de l'aération, du chauffage, de la ventilation, des distributions d'eau, de l'évacuation des ordures ménagères, des vidanges, des eaux usées de toutes sortes, des purins, fumiers». Enfin, il est très utile qu'il ait une idée des «maladies contagieuses, de l'usage des désinfectants et de l'assainissement après décès et maladies contagieuses», de façon qu'il ne s'éffraye pas à tort, qu'il puisse rassurer ses clients et, tout en prenant les mesures nécessaires, sache allier le souci des droits de l'humanité à ceux de ses légitimes intérêts.

Toutes ces questions sont à l'ordre du jour, et une Société d'architectes l'a si bien compris que l'année dernière elle a donné comme sujet de concours «L'Auberge de demain». Le premier prix fut décerné à M. Edouard Thomas dont nous publions les plans.

Si on réfléchit que le bon hôtelier doit avoir quelques notions d'architecture et d'art décoratif pour bâtir et orner sa maison, sans pour cela négliger l'art culinaire qui en fera le renom, qu'il ne pourra satisfaire sa clientèle étrangère, souvent la mieux payante, qu'en

possédant une teinture au moins légère d'anglais, d'allemand, voire même d'espagnol et d'italien, en s'associant à la proposition de M. Charlon qui écrivait en 1898):

«A une époque où tant de professions sont devenues des arts et où l'on a trouvé le moyen d'enseigner *ex-professo* tant de métiers que la pratique seule suffisait à transmettre autrefois d'une génération à la suivante, peut-être une école d'hospitalisation pourrait-elle se fonder avec quelques chances d'attirer de nombreux élèves.»

Il y a lieu de remarquer que le nombre des hôtels ou auberges dépasse cent mille en France et que la preuve du succès d'une institution de ce genre est fait par l'école d'hôteliers d'Ouchy qui a déjà rendu tant de services à la Suisse.

IV. MUNICIPALITÉS, COMITÉS D'INITIATIVE ET DE PROTECTION.

Lorsqu'on voyage à l'étranger, notamment en Suisse, à Jersey ou à Guernesey, on est frappé de l'intelligence avec laquelle sont mises en valeur les beautés naturelles (falaises, lacs, rochers, cascades, vallées ombreuses); non seulement des chemins bien tracés y conduisent, mais des services de voitures permettent de les visiter en commun, à peu de frais. Aussi la foule, incitée par une réclame intelligente, y afflue; d'où richesse pour le pays, plus-value des terrains et augmentation de la richesse des budgets des municipalités qui, sagement, consacrent une partie de leurs profits à améliorer la situation, à construire des soutiens artificiels à l'intérieur d'une gorge étroite (Meiringen, Grindelwald) ou à subventionner des Compagnies de chemins de fer pour la création de funiculaires.

Nous sommes, il faut le reconnaître, entrés dans cette voie ces dernières années; mais combien il nous reste de progrès à accomplir pour faire connaître notre pays non seulement aux étrangers, mais à nos propres compatriotes! Pour une municipalité, comme celle des Petites-Dalles, qui fait tracer des chemins dans les bois, autour de la station, combien restent absolument inactives, décourageant les meilleures bonnes volontés! A Jersey, le moindre morceau de roc devient une merveille, la moindre pierre levée un aulac druidique, alors que le touriste découvre chaque jour en Bretagne des monuments, comme le beau calvaire de Tronoan-Lavoran, auquel nul chemin ne conduit, qui est à peine connu des paysans et qui n'est cité dans aucun guide. Met-on même sérieusement en valeur des calvaires célèbres comme celui de Plougastel? Arrivé au bas de la rude montée qui conduit au village, le touriste y trouve à grand-peine une voiture, et l'aspect des auberges qui entourent le monument ne l'engage guère à passer quelques heures dans une localité cependant si voisine de Brest où la circulation des voyageurs est considérable. Combien est minime le nombre de voyageurs qui passent chaque année à Ploumanach, à l'île Bréhat, à Saint-Jean-du-Doigt, à Tregastel-Primel, à Saint-Guenolé, à Penmarch, à Camaret, sites splendides, renfermant des monuments ou des curiosités extrêmement intéressants (châsse de Saint-Jean-du-Doigt). Tout cela est visité seulement par des artistes et par quelques rares familles bien conseillées. Qu'un hôtelier intelligent vienne, au contraire, s'établir dans une de ces régions privilégiées par la nature, comme Morgat, qu'il y bâtit une hôtel et l'installe convenablement, et le public accourt.

Des comités d'initiative (notamment en Savoie et en Dauphiné) se sont récemment créés pour faire apprécier les beautés de notre pays; leur rôle peut être considérable s'ils ne se contentent pas de réduire leur action à une réclame

¹⁾ Toutes les parties entre guillemets sont empruntées au programme de la Société (*Bulletin de la Société des architectes sanitaires de France*).

²⁾ Cette école a été fondée en 1894, elle est placée sous la surveillance de la Société suisse des hôteliers. Les cours ont lieu du 15 octobre au 15 avril, ils comprennent l'allemand, le français et l'anglais (exercices correspondant aux exigences de la profession); le calcul, la tenue des livres et la calligraphie; la géographie de la Suisse, la géographie appliquée aux voyages (étude des différents manuels de voyages en vue particulièrement des renseignements à fournir aux étrangers); service de la cave et de la cuisine, connaissance des marchandises en général; règles de morale et de bonne tenue; le service en général et autres exercices pratiques; le régime des hôtels (directions et instructions concernant toutes les branches de l'économie hôtelière).

³⁾ Les conditions d'admission sont comme âge minimum seize ans, maximum dix-huit ans, certificats scolaires, connaissance du français et de l'allemand; la nationalité suisse n'est pas indispensable. Le prix de pension pour les étrangers est de 120 francs par mois. L'école se charge du placement des élèves à leur sortie.

plus ou moins adroite, mais présent sur les municipalités pour obtenir les chemins nécessaires, l'application de plaques indicatrices conduisant aux endroits célèbres; Demoucourt et Collinet n'ont-ils pas fait, avec leurs tracts bleus ou rouges sur les rochers de Fontainebleau, non seulement la fortune de cette ville, mais celle de tous les villages qui entourent la forêt? Ces comités auront à agir, d'autre part, sur les hôteliers pour en obtenir les modifications désirables.

De très simples mais indispensables besoins rendent encore utile la création de ces comités d'initiative; en visitant la forêt qui entoure, en Hollande, la Maison du Bois, où se réunissent récemment la Conférence de la Paix, on voit avec plaisir sur plusieurs arbres des écriteaux portant la défense d'abandonner aucun objet sur les pelouses. Hélas, nous sommes bien loin de cette propreté flamande; les approches de nos bois sont trop souvent déshonorées par des amas de verres brisés, de boîtes de fer-blanc et autres immondices non transformables par le temps et la pluie; les allées elles-mêmes sont sillonnées de papier gras; une dépense cependant bien minime ferait disparaître tout cela, et si les municipalités ne s'en préoccupent pas, l'action préservatrice doit revenir aux «hommes de bonne volonté» dont parle l'Écriture.

Notre pays est incontestablement un des plus beaux du monde, et de ceux sillonnés par les plus belles routes; mais malheureusement l'esprit d'association est encore très peu répandu ou, pour être plus exact, cet esprit existe, mais il est annihilé par un esprit exagéré de critique et par une terreur également très exagérée de cette critique. Il convient donc de stimuler les courages; c'est le sentiment qui nous a guidés en écrivant le présent article.

Kleine Chronik.

(Mittellungen für die Kleine Chronik werden stets mit Dank entgegengenommen.)

Baden. Die Gesamtzahl der Kurgäste betrug am 14. August 5818.

Zürich. Die Fremdenfrequenz in den hiesigen Gasthöfen betrug im Monat Juli 33,986.

Gornegrabahn. Der Personenverkehr zeigte im Monat Juli eine Reisezahlszahl von 7219 Personen (1899: 9641).

Schweizerdorf in Paris. Die Besucherzahl betrug vom 5 bis 11. August 66,000 gegen 49,000 in der Vorwoche.

Vitznau-Rigibahn. Der Personenverkehr zeigt im Juli eine Reisezahlszahl von 27,480 Personen (1899: 25,327).

Die Bürgenstock-Bahn beförderte Sonntag den 12. August 1259 Personen, eine Zahl, welche die bisherige grösste Frequenz (18. Juli 1900) noch um 237 Personen übersteigt.

St. Benenberghahn. Am letzten Sonntag hatte die Benenberghahn die höchste Tagesfrequenz während ihres nun 11jährigen Bestehens; sie beförderte an diesem Tage 883 Reisende.

Davos. Der Riesenbau des neuen Sanatoriums auf der Stutzalp, das allen Anforderungen der modernen ärztlichen Wissenschaft genügen soll, geht der Vollendung entgegen und soll auf 1. Oktober dem Betriebe übergeben werden.

Glarus. In den Glarner Nachrichten regt ein Einsender eine Strassenverbindung zwischen Klausen und Braunwald an. Das letztere, wo das kantonale Sanatorium liegt, möchten die Glarner gerne zu einem angenehmen Höhenkurort machen.

Nizza. Das neue Hotel «Alhambra» des Herrn Candrian ist bereits vollständig unter Dach und schreitend auch die anderen Arbeiten so schnell vorwärts, dass die Eröffnung nun definitiv auf den 1. Januar 1901 angesetzt werden konnte. Es wird dies ein prachtvoller, maurischer Bau, der mit allem Komfort der Neuzeit ausgestattet werden soll.

Davos. Amtliche Fremdenstatistik. In Davos am 27. August 1900: Deutsche 406, Engländer 249, Schweizer 454, Franzosen 69, Holländer 76, Belgier 29, Russen 61, Oesterreicher 27, Portugiesen, Spanien, Italiener, Griechen 54, Dänen, Schweden, Norwegen 9, Amerikaner 49, Angehörige anderer Nationalitäten 27. Total 1710. Darunter waren 565 Passanten.

Thunsee. Eine für Fremde und Einheimische erwünschte Verkehrsveränderung bringt die auf 1. August ins Leben getretene Einrichtung, wonach nun auch Reisende mit gewöhnlichen Billetts nach oder von Stationen der Spiez-Erlenbachbahn zwischen Interlaken und Spiez, oder Scherzigen und Spiez ohne weiteres nach Wahl die Bahn oder das Dampfschiff benutzen können.

Rigibahn. Nunmehr gelangen auf allen Stationen der Arth-Rigi-, Vitznau-Rigi- und Scheidegg-Bahn Abonnementskarten zur Ausgabe. Dieselben sind eingeteilt in 100 Nummern, kosten 20 Fr. und gelten über die ganze Saison. Die Abonnements berechtigen den Inhaber und dessen Familienangehörige zu beliebigen Fahrten auf allen drei Rigi-Bahnen. Die Karte ist zur Abtrennung der bezüglichen Anzahl Nummern für die betreffende Strecke an der Kasse vorzuweisen, und erhält der Inhaber dagegen eine Abonnementsmarke für die verlangte Strecke und Wagenklasse.

Aufgepasst. Es scheint angezeigt, auf ein junges Ehepaar aufmerksam zu machen, welches eine Schweizerreise gratis zu machen versucht. Dasselbe hatte sich in einem Genferhotel Hans Bergmann und Frau aus Köln eingeschrieben, logierte 8 Tage, schüttete eine Reise nach Chamoni vor, berichteten von Amnemesse aus, man möge über ihr Zimmer bis zur Rückkehr verfügen; auf diese Rückkehr wartet der Hotelier nun aber schon bald 14 Tage, ohne näheres vernommen zu haben.

Bern. Aus dem Bericht der Kantonalen Brandversicherungsanstalt entnehmen wir: Die im Vorjahr begonnene ausserordentliche Inspektion aller dem Fremdenverkehr dienenden Hotels und Pensionen ist im Berichtsjahr zu Ende geführt worden. Inbezug auf die Richtigkeit der Satzungen und die Sicherheit der Feuerungsanlagen sind im ganzen nur wenig Aussetzungen hinsichtlich zu machen gewesen und ist hierseits für Remedur gesorgt worden. Die grosse Mehrzahl der Etablissements steht auch hinsichtlich der Löscheinrichtungen durchaus vorteilhaft da, ja viele derselben sind geradezu musterartig eingerichtet. Wo die Einrichtungen zu wünschen übrig liessen, sind die staatlichen Behörden auf hierseitige Veranlassung hin eingeschritten.

Appenzell A.-Rh. Zum einen Teil wachen, zum anderen schlafen bei uns im Appenzellerland verschiedene Eisenbahnprojekte. Zu diesen letzteren gehört unstrittig die Statthalbahn, welche schon vor manchen Jahren äppig von sich redete, jetzt aber, wie es den Anschein hat, endgültig begraben ist. In der Schweiz ist bekanntlich auch eine Eisenbahn-Verbindung Gais-Appenzell-Weissbad, wenn nicht auch noch mit dem Rissenthal. Ein anderes Projekt ist die elektrische Strassenbahn von St. Gallen über Vögelinslegg nach Speicher-Trogen. Dieses letztere Projekt ist seiner Verwirklichung nahe, resp. derselben ganz sicher. Denn soeben hat die konsultierende Generalversammlung der gegründeten Aktiengesellschaft, welcher der Hauptsache nach aus den beiden Gemeinden Speicher und Trogen besteht, stattgefunden. Das Aktienkapital von einer halben Million ist gezeichnet und die erste Einzahlung von 125,000 Fr. ist geleistet. Mit dem Bau dürfte nächstes Frühjahr begonnen werden können. Das wichtigste der Eisenbahnprojekte ist natürlich dasjenige der Bodensee-Toggenburg-Rikenbahn.

Petites Nouvelles.

(Des communiqués pour cette rubrique seront toujours reçus avec remerciement.)

Lausanne. Sont descendus dans les hôtels de premier et de second rangs de Lausanne, du 28 juillet au 4 août: France 450, Allemagne 307, Suisse 278, Angleterre 272, Autriche 222, Russie 72, Autriche 35, Pays-Bas 32, Italie 30, Égypte 29, Espagne, Danemark, États-Balkans, Asie, Afrique, Turquie, Grèce 36. — Total: 1757.

Territet. Le bénéfice de l'exercice 1899/1900 du Grand Hôtel est de 361,707 fr. 10 cts., dont 376,877 fr. comme produit net de l'exploitation, permettant la répartition d'un dividende de 11%. Une somme de 120,356 fr. 90 cts. est affectée à divers amortissements; 37,500 fr. à la réserve; 7500 fr. aux employés; 15,000 fr. au conseil d'administration. L'actif est de 3,301,151 fr. 55 cts.

Caux. L'exercice 1899/1900 du Grand Hôtel de Caux laisse un bénéfice de 175,680 fr. 51 cts. Après déduction d'une somme de 72,720 fr. 72 cts. pour amortissements, frais d'emprunt, etc., il reste à répartir une somme de 102,959 fr. 79 cts.; les 1500 actions entièrement libérées reçoivent 96 fr. et les 375 actions, libérées de 375 fr. 17 fr.; 4459 fr. 79 cts. sont reportés à compte nouveau. L'actif du bilan est de 4,651,038 fr. 91 cts. L'exploitation a laissé un produit net de 234,968 fr. 96 cts.

Clients à bon marché. M. E. Du Jardin, rédacteur-directeur du *Fin de Siècle* ne semble pas avoir trouvé encore de quoi faire une tournée en Suisse sans bourse défilée, car ses lettres, demandant gîte et nourriture pour lui et sa femme, à titre gratuit, affluent toujours. Très intéressante est une lettre, qu'adresse à plusieurs hôtels de Lugano une dame C. P., en ce moment-ci en séjour près de Fribourg; cette lettre est ainsi conçue:

Monsieur, J'habite depuis quelques années la Suisse ou Nice ou Montreux en hiver c'est-à-dire nul mois comme saison d'hiver et trois mois que je passe à la montagne. Votre honorable maison m'a été spécialement recommandée. Cependant avant de m'y rendre je tiens à savoir si, à l'instar de Mrs. vos collègues, vous pourriez m'accepter au prix de 60 fr. par mois, pension et chambre comprise. Je suis avec ma fille ce qui fait par conséquent cent vingt-francs par mois, prix auquel j'ai toujours été accueilli, vu la longue durée du séjour, ce sera certainement aussi pour plusieurs années, si à ce prix je puis trouver pied-à-terre dans votre hôtel, je m'y rendrai vers la fin du mois, veuillez, je vous prie, en me répondant ajouter un prospectus avec vos prix courant que je remettrai à une famille qui veut aussi passer l'hiver avec moi. (2) Il est entendu qu'elle ignore les prix de faveur qu'on me fait à l'hôtel et qu'elle paiera le prix habituel vu que le sort l'a favorisée mieux que moi, qu'elle est fortunée. (Voilà l'hameçon!)

Gerechte Entrüstung. A. «Warum sind Sie denn so wild?» — B.: «Ach, da soll man sich nicht ärgern; lade ich da einen Kerl zu einer Flasche Wein ein... und nachher hat er gar kein Geld bei sich!»

Hiezu als Beilage: *Offertenblatt der „Hôtel-Revue.“*

Verantwortliche Redaktion: Otto Amser-Aubert.

Damast-Seiden-Robe Fr. 20.40

und höher! — 12 Meter — franko ins Haus! Muster zur Auswahl, ebenso von schwarzer, weisser und farbiger „Henneberg-Seide“ für Blousen und Roben, von 95 Cts. bis Fr. 23.30 pro Meter.

Nur ächt, wenn direkt von mir bezogen.

G. Henneberg, Seiden-Fabrikant, Zürich.

DIRECTEUR
d'un hôtel de 1^{er} ordre du littoral français, âgé de 40 ans, disponible du 1^{er} octobre au 1^{er} juin, cherche place pour l'hiver comme
Directeur ou Chef de réception.
Adresser les offres à l'administration du journal sous chiffre H 776 R.

Frische Fluss- und Seifische lebende Hummer, geräuchert. Salm
Liefert prompt zu billigsten Tagespreisen. HA 1698 G
F. Schottke, Altona (Elbe)
Hummer- und Seefischhandlung en gros.
Telegramm-Adresse: Schottke Altona. 724
Man wolle Preislisten verlangen.

F. KNUCHEL
vormals Osburg-Stroebele
Rämistrasse 17 * Zürich * zur freien Schule
Vollständige Hotels-Einrichtungen
Polster-Möbel
Möbel in allen Holz- und Styl-Arten
Dekorations-Artikel, Waschgarnituren, Woldecken.